

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2015**

➤ **Administration générale :**

- Modification de la composition des commissions extra-municipales. Modification des trois commissions suivantes : Commission Travaux – Urbanisme – Ruralité – Environnement ; Commission Vie scolaire – Périscolaire
- Enfance-Jeunesse, Commission Vie associative – Sport, **Adopté à l’unanimité.**

➤ **Finances :**

- Signature des marchés prestations de service assurances, lot 5 - risques statutaires. Attribué à GENERALI France
- SIACI Saint Honoré. **Adopté à l’unanimité.**
- Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux à l'office de tourisme des Landes de Lanvaux. Durée du renouvellement : 1 an. L'indemnité d'occupation annuelle des locaux s'élève à 5 097,85 € pour l'année 2016. **Adopté à l’unanimité.**
- Révision des tarifs municipaux applicables au 1^{er} janvier 2016. Augmentation de 1%. **Adopté à l’unanimité.**
- Budget aménagement et développement : décision modificative 1/2015. Dotations aux provisions pour risques et charges financiers + 10 000€. Acquisition de terrains – 10 000€. **Adopté à l’unanimité.**
- Budget principal : décision modificative n° 2015/1. Rémunération du personnel non titulaire + 15 500€. Dépenses imprévues – 15 500€. **Adopté à l’unanimité.**
- Débat d'orientations budgétaires 2016. **Adopté à l’unanimité.**
- Prêt Dexia Tofix Dual – Echéance du 1^{er} janvier 2016. Paiement de l'échéance : capital et intérêts au taux légal (0,93 % 1^{er} semestre, 0,99 % 2^{ème} semestre) et provisionnement de la différence avec le taux de l'usure de 5,09 %. **Adopté à l’unanimité.**
- Transfert des biens et des charges de la zone d'activité de Lann Guinet à Loc'h : adoption du rapport de la CLECT et impact sur l'attribution de compensation. L'attribution de la compensation versée par Loch Communauté diminue de 6 326€. **Adopté à l’unanimité.**
- Transfert de la zone de Lann Guinet à Loc'h Communauté : détermination des conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers. Cession de la parcelle n° 3 à Loc'h Communauté à l'euro symbolique et mise à disposition des équipements publics. **Adopté à l’unanimité.**
- Budget principal : demandes d'admissions en non-valeur. **Adopté à l’unanimité.**

➤ **Urbanisme/Affaires foncières :**

- Vente d'une parcelle de 23m² à BMJ Immobilier et signature d'une convention pour la prise en charge des extensions de réseaux. Prix : 45€/m² Prise en charge des extensions de réseaux : 50 % par la Commune, 50 % par le lotisseur. **Adopté à l’unanimité.**
- Acquisition de terrains appartenant aux Consorts JOMIER. Surface : 36 085m². Prix : 12,60 €/m² en zone 2AU et 0.60 €/m² en zone Np. **Adopté à l’unanimité.**
- Vente d'un lot au lotissement Van Gogh : modification du prix de vente. Surface : 793m². Prix : 90€/m². **Adopté à l’unanimité.**
- Acquisition d'une partie de terrain appartenant à M. LE SOMMER. Surface : 5 350m². Prix : 15€/m². **Adopté à l’unanimité.**

➤ **Travaux :**

- Adoption d'un Agenda d'accessibilité pour les bâtiments communaux. Montant des travaux d'accessibilité : 386 040,00€ TTC, sur 6 ans. **Adopté à l’unanimité.**

➤ **Divers :**

- Avis favorable de la commune sur le projet de schéma départemental de coopération Intercommunale. Fusion de Loc'h Communauté avec Vannes Agglo et la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys. **Adopté à l’unanimité.**

Grand-Champ, le 15 décembre 2015
Le Maire,
Yves BLEUNVEN